

BILLET PARISIEN

Un appel à l'union

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 23 janvier (Miauit).

Au déjeuner du Syndicat des quotidiens départementaux, M. Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur, a adressé à la Presse un émouvant appel en faveur de l'union, de la concorde, du travail accompli en commun sans arrière-pensée de dénigrement.

La tâche du Gouvernement est, en effet, assez lourde pour que de vaines critiques ne viennent pas la compromettre avant même qu'elle soit entreprise. Et c'est à juste titre que le Ministre de l'Intérieur, parlant au nom du Gouvernement tout entier, a pu déclarer qu'il pouvait compter sur la presse des départements pour éviter les polémiques inutiles, la recherche malsaine du scandale.

Cette presse départementale à laquelle M. Régnier a rendu hommage ne représente-t-elle pas la masse loyale et honnête du pays qui ne demande qu'à travailler dans le calme, dans la paix intérieure et extérieure. Cette opinion moyenne, inspirée par le robuste bon sens de la race, répugne à toutes les outrances. Elle s'est manifestée maintes fois au cours de notre histoire et, toujours, on l'a trouvée dressée contre la violence et l'arbitraire. Plus que jamais, elle approuve toutes les tentatives loyales destinées à concourir au bien public. On ne saurait donc craindre que les vaines critiques fussent son œuvre. La belle tenue morale que M. Marcel Régnier a bien voulu reconnaître à la presse départementale ne fait que refléter la santé morale du pays.

Cette santé morale implique la patience et cette vertu, que des observateurs étrangers, superficiellement renseignés, déniaient naguère à la France, est de celle qu'elle cultive au plus haut degré. Sa valeur pendant la grande guerre et la façon dont elle supporte les privations inhérentes à la crise mondiale attestent sa patience. Mais cette patience a rien de comparable à la passivité orientale. Elle constitue une sorte de crédit accordé au Gouvernement pour qu'il agisse. M. Marcel Régnier a donc raison de penser que les organes qui reflètent la pensée du pays ne chicaneront pas le Gouvernement lorsqu'il aura à agir en vue des améliorations désirables.

LETTRE DE BRUXELLES

LA POLITIQUE DÉFLATIONNISTE DU GOUVERNEMENT

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 23 JANVIER 1935.

Dans la campagne que les socialistes poursuivent aujourd'hui à l'extrême, c'est contre la déflation qu'ils s'élèvent surtout. Ils la considèrent comme une menace directe contre le peuple, comme une tentative d'effrayer les travailleurs et les chômeurs, sur ce livre aux puissances d'argent ! Sur ce thème roulant tous les meetings et toutes les proclamations de l'extrême-gauche.

Que répond le Gouvernement à ces accusations ? Il est bon de le connaître avec précision, la déflation constituant, pour lui, un des principaux éléments de sa politique. Pour le Gouvernement, la déflation est un système qui tend au maintien de la puissance d'achat de notre monnaie, à la diminution du coût de la vie, à l'accroissement de nos exportations, en un mot au redressement de l'économie nationale.

« Ce système a-t-il pour effet de rendre plus dures les conditions de vie ? Non, répond le Gouvernement. « Lorsque j'aurai, dit-il, obtenu une diminution générale des prix de détail, un abaissement du taux des loyers immobiliers et de l'intérêt, pourrai-je affirmer que la vie est devenue plus difficile ? Au contraire. »

Et pour atteindre ce but, le Gouvernement croit nécessaire de diminuer les salaires et traitements, tout en veillant cependant à ce qu'ils restent proportionnellement supérieurs aux taux des salaires et traitements pratiqués pendant la période de prospérité.

M. Rubens, ministre de l'Industrie et du Travail, l'a encore affirmé, dimanche, dans son discours aux catholiques de Turnhout. Il tombe sous le sens que le redressement des salaires poursuivi par le ministère Theunis ne vaut que s'il est général, et porte également sur les taux des intérêts bancaires et hypothécaires, sur les loyers, les frais de justice, le prix de l'eau, du gaz, de l'électricité, les tarifs de transports, bref sur tout le cycle économique.

La Commission d'enquête Stavisky entend plusieurs témoins, dont M. Prouharam, ancien procureur de la République et M. Lefour, capitaine de gendarmerie, sur les singuliers propos de Faillant

Paris, 23 janvier. — La Commission d'enquête a entendu, ce matin, M. Prouharam, ancien procureur de la République, qui, récemment, donna sa démission de conseiller d'Etat, à la suite de la découverte dans le dossier de Stavisky, l'un des comparés de Stavisky, de deux lettres de loi concernant l'une la commutation de peine du condamné, l'autre sa libération.

Dès le début de son audition, M. Prouharam déclare qu'il va réfuter les erreurs et les inexactitudes répandues à son sujet. Il est faux, dit-il, que la grâce de Poulner ait été accordée par M. Mouton, par ailleurs, par camaraderie. Il y a dans le dossier des rapports formels et favorables de magistrats inculpés et il expose les circonstances dans lesquelles il est intervenu.

Le témoin ajoute qu'il n'a pas voulu cacher au garde des Sceaux les notes qu'il avait envoyées au directeur d'interpellation, et qu'il a publié la visite de ses amis. Ce sont eux qui ont rappelé ses souvenirs.

On omet, ajoute-t-il, de dire que c'est son ami, avec M. Decante, juge d'instruction, qui a arrêté Stavisky. Je n'ai jamais menti. Ce n'est pas à mon âge que j'aurais commencé, pour une affaire comme celle-ci.

M. Prouharam relate en ces termes les conditions dans lesquelles il s'est retiré. Le 27 janvier, quand M. le Garde des Sceaux m'a invité à demander ma mise à la retraite, il a proclamé devant M. Théodore Tassier que je n'avais commis de faute ni contre l'honneur, ni contre la probité. C'était le minimum qu'il m'avait accordé. Le m'a dit que, si je ne le demandais pas ma mise à la retraite, une mesure plus grave pourrait être prise contre moi.

« S'agit-il de mise à la retraite d'office ? Répond-il. Comme j'étais à ce moment dans l'impossibilité de donner le nom de la personne qui m'avait apporté le recours en grâce, ma situation était bien difficile.

Le témoin n'a pas connu Poulner et n'est intervenu qu'à la demande de ses deux amis, originaux comme lui de Coulemiers.

D. — Vous avez mentionné, dans votre première lettre, le caractère excessif de la condamnation qui avait frappé Poulner.

R. — Mes amis m'ont certainement dit que Poulner avait été condamné un peu fort. Je n'ai rien pris à mon compte. Je crois, d'ailleurs, qu'ils n'avaient pas tout à fait tort, car je suis sûr qu'il y a eu d'autres remises de peine accordées à d'autres condamnés.

« Je suis obligé de vous faire observer que vous écrivez vous-même : « Poulner a vraiment été frappé un peu fort. » Vous avez donc pris cette affirmation à votre compte. D'autre part, il est tout à fait exact que des co-accusés de Poulner, plus sévèrement frappés, ont bénéficié de mesures de grâce, même après avoir été délégués à l'étranger.

D. — Vous avez mentionné, dans votre lettre, le caractère excessif de la condamnation qui avait frappé Poulner.

R. — Je tiens à faire cette déclaration à un moment où l'opinion semble s'égarer, car c'est là ce qu'on appelle le contrôle démocratique. Je trouve également naturel que M. Paulin, qui préche la bonté, l'humanité et le relèvement, soit intervenu pour un des condamnés, et que sa voix ait été écoutée.

D. — Mais ces hommes sont des hommes politiques ou un haut ecclésiastique. Ce ne sont pas des magistrats. Vous vous êtes magistrat. Est-ce que les rélévements ne vous interdisent pas, en particulier aux magistrats debout, d'intervenir dans des cas comme celui-ci ?

M. Prouharam, qui connaît depuis 35 ans, il est en partie à M. Godard, un instituteur, aujourd'hui, décédé, et avec lui et l'oncle de Poulner et supprime de M. Prouharam une démarche qui fut renouvelée dix-huit mois plus tard. Il n'a agi que pour accomplir un geste d'humanité. Le témoin se retire.

UN OUVRIER ZINGUEUR TOMBE DE SON TOIT MEURT DE SES BLESSURES. Nous avons relaté le grave accident dont fut victime, le 14 janvier dernier, un ouvrier zingueur, M. Adolphe Loens, âgé de 50 ans et demeurant 80, rue des Angées. M. Loens, ce jour-là, travaillait sur le toit d'une habitation de la rue Jouffroy. Il fit une chute de sept mètres qui lui provoqua une forte commotion cérébrale et de multiples contusions.

SOUVENIR DE ROME. Ce sera une joie pour les jockeys, leurs nombreux amis et les membres de leurs familles qui de tout près ont vu l'épique Rome, en septembre 1934, les merveilles de l'Italie, les splendeurs d'Asie, etc.

LES FUNÉRAILLES DE M. LÉON RAPAILLE. Mercredi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, ont eu lieu les funérailles de M. Léon Rapaille, lieutenant de réserve, chevalier de la Légion d'honneur. Croix de guerre. La levée du corps fut faite dans une chapelle ardente éditée dans l'église.

LES FUNÉRAILLES DE M. F. LOREZ ENQUÊTEUR DES HOSPICES. Hier mercredi, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, ont eu lieu les funérailles de M. Félix Lorez, enquêteur des Hospices. La levée du corps fut faite au domicile du défunt. Devant le char funèbre, deux membres du personnel des Hospices portaient une plaque de marbre offerte par la personne.

UN HABITANT D'HEROUVAUX SAURAIT ÊTRE VICTIME D'UNE AGRESSION. Un habitant d'Herouvaux, M. Jacques Steuart, âgé de 44 ans, moussier, domicilié rue Hector-Louche, 30, s'est présenté mardi soir, vers 23 h, au commissariat de 5^e arrondissement. Il avait l'air écœuré et ses vêtements étaient souillés de sang.

UN DÉPARTISAN INQUIÉTANTE. Depuis le 13 janvier, M. Jules Beauveurs, 44 ans, marchand, demeurant rue de l'Alma, 40, est disparu de son domicile. M. Beauveurs a fait plusieurs recherches faites par la police. Il avait comme tailleur, 1 m. 64 environ, portait une petite moustache noire et portait légèrement de la poudre blanche.

LA FONDATION DE L'AMICALE HOTELIERE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. Une réunion préliminaire de l'Amicale hôtelière de Roubaix-Tourcoing et environs, dont nous avons annoncé la prochaine fondation, s'est tenue mercredi soir à « La Rotonde », boulevard Gambetta.

UN CYCLISTE SE HEURTE À UN TRAMWAY. Un cycliste, M. Jules Prudence, 47 ans, chômeur, demeurant 186, boulevard de France, passant à bicyclette rue de Lanoy, il se dirigeait vers la rue Jules-Guesde.

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BAREUL. rappelle à ses actionnaires que, pour le rattachement des feuilles de ristournes, tous les tickets de bières en circulation devront être déposés avant le 31 janvier, dans ses bureaux à l'usine Paillard, fabricant de tramway qui est conduit par M. Léon Dubois.

UN ÉCHANGE PEU SCRUPELUX. M. Marcel Duval, âgé de 21 ans, demeurant rue Voltaire, 61, cour Deimet, n° 2, cassier à l'usine Paillard, fabricant de tramway, a été victime d'un échange peu scrupuleux.

LA QUESTION DE LA Mairie. M. Léon Noël, ministre de France à Prague, qui organise actuellement à Paris, les services du secrétariat général de la présidence du Conseil, serait compris dans le mouvement diplomatique qui est en préparation.

Le département et les villes de Roubaix-Tourcoing ont été officiellement mis au courant de la question des salaires dans le personnel de l'E.L.R.T.

UN HABITANT D'HEROUVAUX SAURAIT ÊTRE VICTIME D'UNE AGRESSION. Un habitant d'Herouvaux, M. Jacques Steuart, âgé de 44 ans, moussier, domicilié rue Hector-Louche, 30, s'est présenté mardi soir, vers 23 h, au commissariat de 5^e arrondissement. Il avait l'air écœuré et ses vêtements étaient souillés de sang.

UN DÉPARTISAN INQUIÉTANTE. Depuis le 13 janvier, M. Jules Beauveurs, 44 ans, marchand, demeurant rue de l'Alma, 40, est disparu de son domicile. M. Beauveurs a fait plusieurs recherches faites par la police.

LA FONDATION DE L'AMICALE HOTELIERE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. Une réunion préliminaire de l'Amicale hôtelière de Roubaix-Tourcoing et environs, dont nous avons annoncé la prochaine fondation, s'est tenue mercredi soir à « La Rotonde », boulevard Gambetta.

UN CYCLISTE SE HEURTE À UN TRAMWAY. Un cycliste, M. Jules Prudence, 47 ans, chômeur, demeurant 186, boulevard de France, passant à bicyclette rue de Lanoy, il se dirigeait vers la rue Jules-Guesde.

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BAREUL. rappelle à ses actionnaires que, pour le rattachement des feuilles de ristournes, tous les tickets de bières en circulation devront être déposés avant le 31 janvier, dans ses bureaux à l'usine Paillard, fabricant de tramway qui est conduit par M. Léon Dubois.

UN ÉCHANGE PEU SCRUPELUX. M. Marcel Duval, âgé de 21 ans, demeurant rue Voltaire, 61, cour Deimet, n° 2, cassier à l'usine Paillard, fabricant de tramway, a été victime d'un échange peu scrupuleux.

LA QUESTION DE LA Mairie. M. Léon Noël, ministre de France à Prague, qui organise actuellement à Paris, les services du secrétariat général de la présidence du Conseil, serait compris dans le mouvement diplomatique qui est en préparation.

Le département et les villes de Roubaix-Tourcoing ont été officiellement mis au courant de la question des salaires dans le personnel de l'E.L.R.T.

UN HABITANT D'HEROUVAUX SAURAIT ÊTRE VICTIME D'UNE AGRESSION. Un habitant d'Herouvaux, M. Jacques Steuart, âgé de 44 ans, moussier, domicilié rue Hector-Louche, 30, s'est présenté mardi soir, vers 23 h, au commissariat de 5^e arrondissement. Il avait l'air écœuré et ses vêtements étaient souillés de sang.

UN DÉPARTISAN INQUIÉTANTE. Depuis le 13 janvier, M. Jules Beauveurs, 44 ans, marchand, demeurant rue de l'Alma, 40, est disparu de son domicile. M. Beauveurs a fait plusieurs recherches faites par la police.

LA FONDATION DE L'AMICALE HOTELIERE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. Une réunion préliminaire de l'Amicale hôtelière de Roubaix-Tourcoing et environs, dont nous avons annoncé la prochaine fondation, s'est tenue mercredi soir à « La Rotonde », boulevard Gambetta.

UN CYCLISTE SE HEURTE À UN TRAMWAY. Un cycliste, M. Jules Prudence, 47 ans, chômeur, demeurant 186, boulevard de France, passant à bicyclette rue de Lanoy, il se dirigeait vers la rue Jules-Guesde.

Le service des renseignements sur les listes électorales sera ouvert à partir de 14 heures, tous les jours, à la mairie de Roubaix.

LES LISTES ÉLECTORALES. — Il est rappelé que les demandes d'inscription et de radiation sur les listes électorales sont reçues à la Mairie, tous les jours de 14 heures à 18 heures.

RETRAITES OUVRIÈRES. — Le paiement des retraites ouvrières aura lieu aux bureaux des retraites de Roubaix, tous les premiers du mois.

ALLOCATION MILITAIRE. — Les familles de nos militaires décédés pendant la guerre et dont les noms figurent sur la liste de 1914, qui n'ont pas encore reçu leur allocation, sont priées de venir à la mairie de Roubaix.

LA RÉUNION DE L'UNION CHORALE. Cette excellente société a tenu son assemblée générale à son siège, Café Delder, 15, Grand-Fort, sous la présidence d'honneur de M. Auguste Lambrecht.

UNION DES MAÎTRES ARTISANS. — Ce jeudi 24, à 19 h 30, permanence au bureau de l'Union, Café Delder, 15, Grand-Fort, pour l'élaboration des listes électorales.

CHORALE « LA RENAISSANCE ». — Ce soir jeudi 24, à 8 heures, au Cercle républicain pour tous les chœurs.

CLUB ARTISTIQUE DE L'ÉPERULE. — Ce jeudi 24 janvier, à 20 heures, répétition générale, au Cercle républicain, 15, Grand-Fort.

LA FÊTE D'HIVER DE L'UNION MUTUELLE CROISIE. La fête d'hiver de l'Union Mutuelle Croisienne aura lieu le dimanche 10 mars, à 15 heures, dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Martin, rue de la République, 15.

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-PIERRE. Le dimanche 27 janvier, à 11 heures, au siège, Café Saint-Pierre, place de la Liberté, aura lieu l'assemblée générale.

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BAREUL. rappelle à ses actionnaires que, pour le rattachement des feuilles de ristournes, tous les tickets de bières en circulation devront être déposés avant le 31 janvier.

UN ÉCHANGE PEU SCRUPELUX. M. Marcel Duval, âgé de 21 ans, demeurant rue Voltaire, 61, cour Deimet, n° 2, cassier à l'usine Paillard, fabricant de tramway, a été victime d'un échange peu scrupuleux.

LA QUESTION DE LA Mairie. M. Léon Noël, ministre de France à Prague, qui organise actuellement à Paris, les services du secrétariat général de la présidence du Conseil, serait compris dans le mouvement diplomatique qui est en préparation.

Le département et les villes de Roubaix-Tourcoing ont été officiellement mis au courant de la question des salaires dans le personnel de l'E.L.R.T.

L'HOILE... exquise jamais... DIRECT du PRODUCTEUR ou CONSOMMATEUR... HUILERIES NORD-LONNE... DELPHINE... LANNON... FLERS... Un motocycliste de Flers est sévèrement blessé dans une collision à Lille.

WASQUEHAL. REVISER LES LISTES ELECTORALES. — Les demandes d'inscription et de radiation sur les listes électorales sont reçues à la Mairie de Wasquehal, tous les jours de 14 heures à 18 heures.